



MASTER

MENTION Droit de la Santé



Capacité d'accueil 2022-2023 : 25 places en 1^{ère} année 30 places en 2^{ème} année	RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES : Mention et parcours-type : Isabelle POIROT-MAZERES , <i>Professeur des universités</i> Mathieu TOUZEIL-DIVINA , <i>Professeur des universités</i>	Code RNCP : 31492	120 crédits - 4 semestres
CANDIDATURES : Toutes les informations sur : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/			

<input checked="" type="checkbox"/> Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Formation continue	<input type="checkbox"/> Formation ouverte à distance	<input checked="" type="checkbox"/> Formation en alternance (S3-S4)
--	--	---	---

PRESENTATION



Le Master (1^{ère} et 2^{ème} années) mention Droit de la Santé n'est ni une formation de droit public ni de droit privé. C'est une formation en Droit, ouverte conséquemment tant aux profils privatistes que publicistes et internationalistes, et qui transcende les frontières académiques habituelles par le prisme de l'Unité du Droit.

Les semestres 1 & 2 dispensent une formation permettant aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences de base permettant de poursuivre une spécialisation en droit de la santé, droit hospitalier et droit médical.

Les semestres 3 & 4 offrent une formation de haut niveau relative à l'organisation du système de santé et des établissements sanitaires et médico-sociaux, à toutes les formes d'encadrement et de régulation de l'activité médicale, biomédicale et pharmaceutique, à l'évolution des professions de santé et de la responsabilité des établissements et soignants.

Le master forme des juristes capables de dominer les fondamentaux du droit de la santé et de la protection sociale, d'avoir une vision prospective de ces règles en constante mutation et de maîtriser à la fois l'étude des textes, l'analyse d'une jurisprudence très sensible aux évolutions économiques et sociales et la compréhension des divers contentieux. Enfin, il propose une réflexion sur les enjeux et les cadres juridiques relatifs aux nouvelles technologies (génétique, robotique, nano et biotechnologies, numérique...), le tout dans un contexte national, européen et international. Sont abordées les questions éthiques et juridiques mais aussi managériales liées aux problèmes actuels de la santé et notamment, la maîtrise des dépenses de santé, les exigences de la planification sanitaire, la promotion de la politique publique de prévention, la reconnaissance des droits des malades et l'exigence de qualité des soins, le statut et le régime des produits de santé, les développements de la santé digitale (télésanté, objets connectés, l'IA en santé). La formation est à la fois interdisciplinaire et en phase avec le terrain (stages, interventions de professionnels), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur sanitaire et médico-social, éthiques, juridiques, mais aussi environnementales et socio-économiques.

Les semestres 3 et 4 peuvent être suivis en alternance. Ils sont également proposés en cycle de formation continue ((avec alternance de périodes de formation tutorées en ligne et de regroupements en présentiel) (dans le 2 cas, contactez le service FCV2A pour plus d'informations).

L'enseignement en formation initiale se déroule en un an. L'enseignement en formation continue se déroule en un ou deux ans.

COMPÉTENCES ET METIERS VISES

COMPÉTENCES :

La maîtrise de l'analyse juridique étant acquise à ce niveau :

- Savoir l'appliquer aux documents, dossiers, situations concrètes des secteurs des soins ou de la protection sociale.
- Etre capable d'effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit de la santé/de la protection sociale
- Etre capable d'avoir une vision prospective de ce droit en constante évolution et d'en proposer une analyse critique permettant notamment d'anticiper ses développements par l'étude des textes légaux et conventionnels, et celle de la jurisprudence tant administrative que judiciaire.
- Identifier les situations de crises et y appliquer les compétences transmises en matière de gestion de la qualité, de la sécurité et du développement durable.
- Savoir intégrer les enseignements de domaines corollaires (gestion, RH, sociologie, économie) à un droit appelé à intégrer les profondes évolutions de l'environnement politique, technologique et socio-économique de la santé.
- Identifier dans un document et savoir appliquer *in concreto* les modes de règlement des conflits (conciliation, médiation, recours administratifs, actions au contentieux).
- Promouvoir la dimension éthique au soutien de l'analyse juridique des situations.
- Savoir rédiger et présenter oralement (PowerPoint) rapports, mémorandums, notes, exposés, fiches techniques et synthèses.
- Savoir travailler en équipe autant qu'en autonomie pour l'analyse de dossiers ou au service d'un projet.

LIENS UTILES

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/>
- <http://www.master-droit-sante.fr/>
-

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :
- <https://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

- (Législation, convention de stage...)
- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

MÉTIERS VISÉS :

Le Master prépare aux fonctions d'encadrement et d'expertise dans les établissements publics ou privés du secteur sanitaire, médico-social et social.

- Dans le **secteur public de la santé** : emplois contractuels au sein des services des autorités sanitaires, sociales et médico-sociales (Ministères, Agences sanitaires, ARS), des caisses de Sécurité Sociale, au sein des services juridiques, services contentieux et/ou services qualité et gestion de risques des hôpitaux, collectivités territoriales, établissements spécialisés ; emplois de titulaires après concours dans les collectivités ou établissements publics de la santé, concours de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes (EHESP) et l'École nationale supérieure de sécurité sociale de Saint-Etienne (En3S).
- Dans le **secteur privé de la santé** : avocats spécialisés ; juristes-conseils et cadres des établissements de santé ; responsables de maisons de retraite, EHPAD et autres établissements du secteur médico-social ; juristes au sein de sociétés de fabrication ou distribution de matériel médical ou de dispositifs médicaux, sociétés d'assurance et mutuelles ; juristes-conseils dans des cabinets privés de consulting, ordres professionnels de santé, associations humanitaires.
- Dans le secteur de la **protection sociale et de la mise en œuvre des politiques publiques de santé** : directeurs d'organismes, chargés de mission, responsables d'unité, responsables du contentieux, chargés d'études.
- Les diplômés peuvent également, sous conditions, poursuivre leurs études vers les carrières académiques de la recherche et plus spécialement en vue de l'obtention première d'un **doctorat en droit**.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. L'admission est prononcée par le Président de l'université sur proposition d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Président de l'université.

ATTENDUS POUR LE MASTER MENTION DROIT DE LA SANTE :

Attendu 1 : cursus universitaires :

- Être titulaire d'une Licence en Droit / AES / Eco-gestion. Une spécialisation en droit privé ou droit public n'est nullement exigée des candidats ; les matières du droit de la santé empruntant aux deux branches académiques.
- Ou être diplômés du secteur sanitaire et social (sciences infirmières, biologie, médecine & paramédical, etc. ...). Pour ces derniers, une mise à niveau s'agissant des matières juridiques attendues du niveau « Licence en Droit » sera préconisée. Le profil d'anciens étudiants de la PACES et des PASS/LAS est particulièrement adapté au Master.

Attendu 2 : compétences académiques :

- Maîtriser les méthodes académiques (et notamment juridiques) de travail,
- Être capable de s'investir tant dans des projets individuels que collectifs et s'impliquer dans la formation
- Maîtriser les outils numériques & de recherche documentaire.
- Maîtriser l'analyse juridique et particulièrement :
 - savoir l'appliquer aux documents, dossiers, situations concrètes des secteurs des soins ou de la protection sociale ;
 - être capable d'effectuer une veille juridique sur l'évolution du droit de la santé/de la protection sociale ;
 - être capable d'avoir une vision prospective de ce droit en constante évolution et d'en proposer une analyse critique permettant notamment d'anticiper ses développements par l'étude des textes légaux et conventionnels, et celle de la jurisprudence tant administrative que judiciaire ;
 - identifier les situations de crises et y appliquer les compétences transmises en matière de gestion de la qualité, de la sécurité et du développement durable ;
 - savoir intégrer les enseignements de domaines corollaires (gestion, RH, sociologie, économie) à un droit appelé à intégrer les profondes évolutions de l'environnement politique, technologique et socio-économique de la santé ;
 - identifier dans un document et savoir appliquer *in concreto* les modes de règlement des conflits (conciliation, médiation, recours administratifs, actions au contentieux) ;
 - promouvoir la dimension éthique au soutien de l'analyse juridique des situations ;
 - savoir rédiger et présenter oralement (PowerPoint) rapports, mémorandums, notes, exposés, fiches techniques et synthèses ;

Attendu 3 : expériences professionnelles :

- Avoir réalisé ou participé à un ou plusieurs stages et/ou missions / participations au sein d'établissements ou organismes en lien avec le secteur sanitaire et social est très fortement recommandée.

A titre d'exemple, on mentionne les filières suivantes :

- dans le **secteur public de la santé** : au sein des services des autorités sanitaires, sociales et médico-sociales (Ministères, Agences sanitaires, ARS), des caisses de Sécurité Sociale, au sein des services juridiques, services contentieux et/ou services qualité et gestion de risques des hôpitaux, collectivités territoriales, établissements spécialisés (EHPAD, etc.) ; dans les collectivités ou établissements publics de la santé ;
- dans le **secteur privé de la santé** : avocats spécialisés ; juristes-conseils et cadres des établissements de santé ; maisons de retraite et autres établissements du secteur médico-social ; sociétés de fabrication ou distribution de matériel médical ou de dispositifs médicaux, sociétés d'assurance et mutuelles ; cabinets privés de consulting, ordres professionnels de santé, associations humanitaires ;
- dans le secteur de la **protection sociale et de la mise en œuvre des politiques publiques de santé**.

Attendu 4 : engagements collectifs :

La direction est particulièrement sensible aux expériences personnelles des candidates et des candidats au service de l'intérêt général et des intérêts collectifs. A titre d'exemple, les investissements au sein d'associations et/ ou d'organismes humanitaires ou encore de protection / de service à la personne sont valorisés.

Attendu 5 : engagement personnel & cohérence du projet :

La lettre de motivation se devra de témoigner de la détermination des candidats tant à s'investir et à se projeter dans la formation que dans la construction de leur parcours professionnel. Aucune forme particulière n'est exigée. Néanmoins, les étudiants éviteront les formules stéréotypées et les motivations standardisées et sommaires pour privilégier des formulations personnalisées et révélant leurs qualités et leurs préférences pour les secteurs de la santé, du social et du médico-social.

DONNEES RELATIVES AUX ADMISSIONS EN 1ERE ANNEE POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022 :

Capacités d'accueil	Nb total de candidatures	Nb candidatures externes	Nb candidatures internes	Nb candidatures internationales	% avis favorables candidatures externes	% avis favorables candidatures internes	% avis favorables candidatures internationales
25	512	437	61	14	3%	38%	0%

Candidats externes : candidats non-inscrits à UT1 en 2020-2021

Candidats internes : candidats inscrits à UT1 en 2020-2021

Candidats internationaux : candidatures internationales déposées auprès du Service Commun des Relations Européennes et Internationales

% avis favorables : proportion d'avis favorables donnés par la commission d'admission parmi les candidatures déposées soit via l'application *eCandidatures* (candidats externes et internes) soit via le SCREI (candidats internationaux)

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse 1 Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice *eCandidatures*).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse 1 Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse 1 Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice *eCandidatures*, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 451h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 186h CM + 39h TD	SEMESTRE 2 – 166h CM + 60h TD
<p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE 1 - Communication spécialisée pour le transfert des connaissances Anglais - 12h TD</p> <p>COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : UE 2 : Gérer un établissement de santé, social ou médico-social (niveau standard) - 30h CM Droit des finances publiques approfondi - 30h CM</p> <p>UE 3 : Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en santé (niveau standard) - 60h CM Droit européen du numérique - 30h CM Droit de la responsabilité administrative - 30h CM</p> <p>UE 4 : Maîtriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques (niveau standard) - 96h CM + 27h TD Le système de santé français - 33h CM + 13h30 TD Droit de la protection sociale 1 - 33h CM + 13h30 TD Droit et politiques de santé - 30h CM</p>	<p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE 5 - Communication spécialisée pour le transfert des connaissances Anglais - 12h TD</p> <p>COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : UE 6 : Gérer un établissement de santé, social ou médico-social (niveau standard) - 30h CM Droit de la commande publique - 30h CM</p> <p>UE 7 : Encadrer des équipes intervenant dans le domaine de la santé (niveau standard) - 60h CM Droit de la fonction publique et RH - 30h CM</p> <p>UE 8 : Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en santé (niveau standard) - 60h CM Droits fondamentaux de l'Union Européenne - 30h CM</p> <p>UE 9 : Maîtriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques (niveau standard) - 96h CM + 27h TD Droit de la protection sociale 2 - 33h CM + 13h30 TD Introduction au droit médical et au droit des professions de santé - 33h CM + 13h30 TD Méthodologie des concours de la fonction publique – 33h CM +13h30 TD Méthodologie des concours de la santé – 7h30 TD</p>

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 351h d'enseignement.

SEMESTRE 3 – 253h CM + 83h TD	SEMESTRE 4 - 15h CM
<p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE 1 - Usage du numérique –15h CM + 3h TD : Santé, protection sociale et données de santé –15h CM + 3h TD</p> <p>UE 2 –Langue vivante – 20h TD : Anglais - 20h TD</p> <p>UE3 - Rendez-vous professionnels : Projet</p> <p>COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : UE4 – Sécurisation juridique – 124h CM + 21h TD : Fonction publique hospitalière – 15h CM + 3h TD Marchés publics dans le domaine de la santé – 15h CM + 3h TD Finances des établissements de santé – 15h CM + 3h TD Droit international et européen de la santé – 24h CM + 6h TD Droit international et européen de la protection sociale – 15h CM + 3h TD Droit des produits de santé – 15h CM + 3h TD Bioéthique et libertés – 25h CM</p> <p>UE 5 – Maitriser les risques juridiques – 134h CM + 42h TD: Droit hospitalier – 15h CM + 6h TD Droit de la protection sociale – 15h CM + 6h TD Droit des établissements privés de santé – 15h CM + 6h TD Droit des patients et des usagers du système de santé – 15h CM + 6h TD Droit des établissements médicaux-sociaux – 15h CM + 6h TD Droit des professions de santé – 15h CM + 6h TD Responsabilité du fait des activités de santé – 24h CM + 6h TD</p>	<p>COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE 6 – 15h CM: Gestion de projet Préparation du grand oral</p> <p>Au choix : * Voie professionnelle : stage (2 mois minimum) avec rédaction et soutenance d'un mémoire de stage. Les stagiaires en voie professionnelle évoluent au cœur d'un organisme (public ou privé) et y proposent un projet concernant l'établissement employeur ou un mémoire sur un thème en rapport avec leur expérience. Ce mémoire dénommé rapport de stage donnera lieu à une note obtenue lors de la soutenance et prise en compte pour l'admission au diplôme. OU * Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche C'est pendant l'année académique que les étudiants rédigent, sous la direction d'un enseignant-chercheur, un mémoire sur une thématique de recherche(s) choisie. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury collégial et à une note. Le succès au diplôme (mention & note minimale de 14/20 au mémoire) permet, par suite, une inscription potentielle en doctorat selon les conditions fixées par l'Ecole doctorale de l'Université Toulouse 1 Capitole.</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 123 (Bâtiment Arsenal)
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 81

Seconde année de master :

Bureau : AR 137 (Bâtiment Arsenal)
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

Courriel : pmd09@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 83

FORMATION CONTINUE/ALTERNANCE

Manufacture des Tabacs- Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Bureau : MQ 107
Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 88 94

MASTER MENTION DROT DE LA SANTE

Courriel : masterdroitsantéUT1@gmail.com
Site internet : <http://www.master-droit-sante.fr/>



SUIO-IP

**SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION ET D'AIDE
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35